

# LES ESSENTIELS DE LA FORMATION COMEARTH TALENTS

## INTRA & INTER ENTREPRISES



### Qui sont nos stagiaires ?

Toute personne adulte salariée d'une entreprise.



### Comment Financer la formation de vos salariés ?

Les formations peuvent être prises en charge par un OPCO (OPérateur de COmpétences) ou financées directement par l'entreprise.



### Où trouvez-vous notre catalogue de formation ?

Sur notre site : <https://www.comearth-france.com/wp-content/uploads/2020/04/COMeARTH-Catalogue-formations-entreprises.pdf>



### Comment vous s'inscrire ?

Pour vous inscrire, il suffit de nous contacter, puis de retourner le devis signé :

- Par voie postale : Comearth, 8 bis Boulevard Dubreuil 91400 Orsay
- Par mail : [talents@comearth-france.com](mailto:talents@comearth-france.com)
- Par fax : 33(0) 1 69 930 931
- Par téléphone : 33(0) 1 69 930 930

Dès réception de ce document, nous vous enverrons une convention de formation.

Une fois inscrit, tout est compris : la formation, les supports de cours, l'attestation de formation ainsi que les collations pendant les pauses.



### Où trouvez-vous les dates des sessions inter programmées ?

Les dates des sessions sont indiquées sur notre page <https://www.comearth-france.com/formations>.



### Quel accueil pour les stagiaires handicapés ?

Le site de Comearth est accessible. En fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées à votre handicap, des adaptations peuvent être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. (Documentation sur demande).

Notre centre de formation répond à toutes les obligations relatives à la loi N° 2002-102 du 11 février 2005, loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

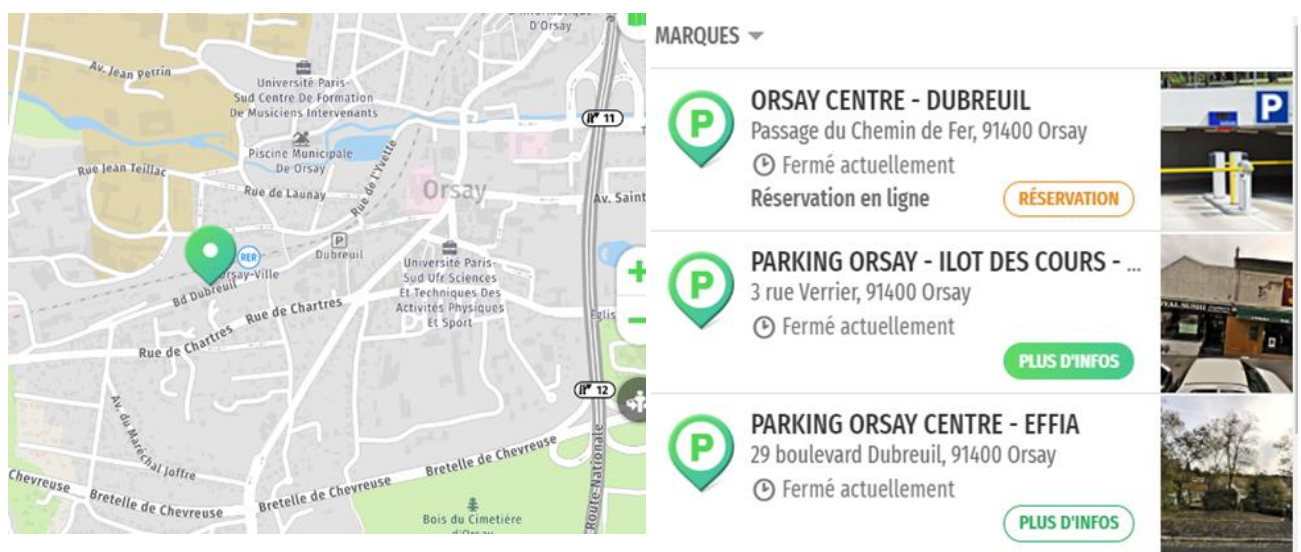


## Comment et où se déroule votre formation ?

### Inter-entreprise

Les formations sont dispensées en petits groupes par des experts Comearth, sélectionnés avec attention et rigueur.

- **Lieu** : Au 8 bis boulevard Dubreuil 94100 Orsay (au pied du RER B Orsay Ville). L'accès est possible aux personnes présentant un handicap.
- **Horaires** : de 9h00 à 17h00, soit 7 heures de formation par jour. Une heure de pause déjeuner est prévue entre 12h30 et 13h30.
- **Pauses/déjeuner** : les formations sont ponctuées par une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi. Les collations sont comprises.  
À proximité du centre, vous trouverez un café et des snacks pour l'heure du repas. Vous pouvez également apporter votre déjeuner, notre salle de Pause/Restauration est à votre disposition. Un distributeur de salades, Sandwichs, plats à réchauffer est également disponible sur place.
- **Logement** : nous pouvons vous transmettre une liste d'Hotels accessibles et proches du centre sur simple demande.



**Du Pont de Sèvres** par la N118, direction Orléans/Chartres. Sortie « Orsay »

**Par l'autoroute A6a** (Porte d'Orléans) ou l'**A6b** (Porte d'Italie)

Bifurcation vers l'A10 en direction de Bordeaux/Nantes, sortie Vallée de Chevreuse "Orsay/Bures", puis "Orsay".



RER B – Station Orsay Ville. 1<sup>er</sup> bâtiment à votre droite en sortant de la gare.



Gare routière à Orsay Ville

## Intra-entreprise

Il est également possible de suivre une formation en **intra-entreprise**, du sur-mesure adapté à vos besoins et à votre contexte, dans vos propres locaux. Nos experts vous accompagnent dans vos projets de formation, afin de créer un dispositif efficace et motivant pour vos équipes. L'un de nos formateurs se déplacera alors pour dispenser la formation.

**Renseignement et devis- CONTACT : +33(0) 1 69 930 930 ou [talents@comearth-france.com](mailto:talents@comearth-france.com)**



### **Comment êtes-vous convoqué ?**

Une fois inscrit, vous recevrez, par mail, une convocation 10 jours avant la date de formation. Cette convocation précise l'adresse à laquelle vous devrez vous rendre, les horaires et les modalités de transport.



### **COMEARTH et la Qualité**

COMEARTH est un établissement déclaré sous le n° 11 91 07175 91 auprès de la Direction régionale du travail de Paris Île-de-France, ne valant pas agrément de l'État.

COMEARTH France est certifié au référentiel Décret Qualité par LRQA et inscrit sur le DATADOCK. Le nombre de participants est compris entre 3 et 10 personnes en inter et maximum 12 personnes en intra



### **Comment s'effectue l'évaluation de notre pédagogie, votre satisfaction et le transfert de compétences ?**

Une évaluation est remise aux participants en fin de formation. Une fois remplie, elle permet de mesurer la qualité et l'efficacité de celle-ci. Elle permet de mesurer sa satisfaction et l'utilité perçue de la formation :

- Contenu (respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus...),
- Animation (expertise du consultant sur le sujet, relations avec le groupe...),
- Pédagogie (équilibre entre les apports théoriques et pratiques...),
- Logistique (état des salles, qualité des supports pédagogiques...),

Nos méthodes et outils pédagogiques se veulent souples et performants. Dispensés avec une alternance de Théorie et de Pratique, les enseignements sont adaptés pour faciliter l'apprentissage du métier. Vous bénéficiez d'un suivi personnalisé pendant votre Formation. COMEARTH s'assure de votre degré d'acquisition des connaissances et des compétences à l'issue de chaque partie de formation par le biais d'exercices pratiques /Mise en situation/Quiz. Chacune de ces évaluations donnant ensuite lieu à une correction argumentée effectuée par l'un de nos intervenants.

Environ 90 jours après la formation, Comearth transmet au responsable de formation le Bilan à froid à compléter par chaque stagiaire et son manager pour évaluer le transfert des acquis. Les témoignages et les évaluations des stagiaires sont conservés au centre.



## Qu'obtient-on en fin de formation ?

Une attestation de formation est délivrée par COMEARTH. Le responsable de formation recevra également par mail la feuille de présence. Chaque stagiaire repart avec le support, les Règles d'Or, un Plan d'action, les exercices/cas. Nous faisons régulièrement le point avec nos clients pour assurer un suivi post-formation



## Comment les acquis sont-ils validés ?

Notre ingénierie pédagogique est résolument orientée vers la transposition opérationnelle. La validation des acquis se déroule tout au long de la formation via soit des mises en situation, des mises en pratique, des cas, soit des quizz.

L'efficacité de la formation est ainsi éprouvée puisque l'apprenant peut appliquer les acquis du stage dès le retour de la formation dans sa pratique professionnelle. Un plan d'action individuel est complété au fur et à mesure de la formation et lui servira d'outil d'aide à la mise en pratique.



## Où trouver le règlement Intérieur ?

Il s'applique à tout stagiaire pendant toute l'action de formation organisée par Comearth et est disponible sur notre site

<https://www.comearth-france.com/wp-content/uploads/2020/04/REGLEMENT-INTERIEUR-COMEATH-TALENTS-2020.pdf>



## La validation des intervenants

Impérative, la validation est une étape incontournable pour tout expert qui souhaite travailler avec Comearth mais aussi pour chaque nouveau cours que celui-ci est amené à animer. Sont évalués :

- L'expertise métier,
- L'expérience pédagogique,
- L'expérience opérationnelle,
- Le comportement, la motivation